



2022-02.05\_06

Envoyé en préfecture le 06/05/2022

Reçu en préfecture le 06/05/2022

Affiché le

Feuillet 542

SLO

ID : 080-200070969-20220502-2022\_0205\_06-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

L'An DEUX MILLE VINGT DEUX, le 2 mai à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Moreuil sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, DEMORSY Roselyne, RIHET Anne, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, Mme RIQUIER Ludvine

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, COTTARD Yves, DESROUSSEUX Éric, CAPELLE Hubert, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, DUTILLEUX Olivier, CARON Hubert, TEN Franck, VERONT Fabrice, JUBERT Patrick, MAURISSE Olivier suppléant de BERTHE Pascal, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, DAMAY Jean-Michel, CHANTRELLE Brice, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, VIOLLETTE Paul, NOCHEZ Didier, DEMOUY Bertrand, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE, Mme DOUAY Sonia de M. LECOINTE Jean-Noël, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corrinne, M. SURHOMME Alain de M. LOGEART Johan, M. NOCHEZ Didier de M. LAMOTTE Dominique, M. NOCHEZ de M. PARENTY

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corrinne, MARCEL Marie-Hélène, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie  
Messieurs LECOINTE Jean-Noël, LAMOTTE Dominique, MIANNE Michel, DEPRET Patrick, HOLLINGUE Rémy, BOQUET Cédric, TOURNIQUET Gautier, PARENTY Vincent, LOGEART Johan

**OBJET : BP 2022 / Etat détaillé des subventions aux budgets annexes**

**Rapport de Monsieur Alain DOVERGNE, Président de la CCALN**

*Vu les conclusions et les propositions du Groupe Finances,  
Vu l'avis de la Commission Finances des 16 et 22 avril 2022,  
Vu l'avis du Bureau communautaire du 06 avril 2022,  
Vu le DOB 2022 du 31 mars 2022,*

Conformément à l'article L 2311-7 du CGCT, il y a lieu de fournir des pièces justificatives en matière de subvention, le cas échéant : une décision de l'assemblée délibérante pour les subventions concernant les Budgets annexes Petite Enfance, Complexe Sportif, Zone du Val de Noye.

**Après en avoir délibéré à la majorité** (Pour : 50, Contre : 6 : Mmes Rose, Blin, MM. Blin, Beaumont, Leconte, Caron, Abstention : 1 : Jubert),  
**le Conseil Communautaire :**

- Décide de verser sans condition d'attribution, une subvention de :
  - 626 805 € au Budget annexe Petite Enfance
  - 335 833 € au Budget annexe Complexe Sportif
  - 205 805 € au Budget annexe Zone du Val de Noye
- Autorise le Président et le Vice-Président « Finances » à signer les documents en rapport avec cette décision

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 2 MAI 2022

à Moreuil,

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 06/05/22

Affiché le 06/05/22

Le Président,

Alain DOVERGNE

